

MAIRIE
DE
VIRA
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 7 juin 2012

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 juin 2012 convoquée le 24 mai 2012

Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Viviane JURADO, Jean-François SPRIET

Absents : Dominique JALLIER, Hélène POUJOL

Pouvoir : Dominique JALLIER à Jean-François Spriet - Hélène POUJOL à Pierre Bricout

Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET

Approbation du compte rendu de la réunion du 17 avril 2012

Le compte rendu de la réunion du 17 avril 2012 est adopté à l'unanimité

Comptes rendus des réunions des délégués

Igor Cabezos a assisté à la réunion du 11 mai 2012, organisée par L'ADEME, le PNR, le SDCEA, l'Agence Locale de l'Energie, consacrée à l'éclairage public.

Il nous fait part des économies possibles (10 à 30%), et des solutions envisageables.

Le conseil décide de demander à l'Agence Locale de l'Energie, Luce Rameil, de faire un diagnostic sur la commune.

Organisation du scrutin législatif des 10 et 17 juin

La liste des permanences est arrêtée selon le document distribué, aux personnes concernées, le 7 juin.

Jean-Pierre Cau et Michel Berdot ont accepté de faire partie des permanents.

Commémoration de la bataille de Vira

Est organisée par la commune de Calzan.

10 juin 2012 à 10h30, devant le monument.

Un document sera distribué le 7 juin 2012 à tous les habitants.

Délibérations

1. Délibération portant modalité de la consultation de la population sur les conséquences de la majoration éventuelle des droits de construction de 30% selon la loi du 21 mars 2012

La loi précise que les modalités de cette consultation doivent être validées par une délibération du conseil municipal.

Le maire propose une note d'information qui sera distribuée à l'ensemble de la population.

La consultation sera faite du 15 juin 2012 au 16 juillet 2012 ; un cahier étant ouvert pour recueillir les observations du public.

A l'issue de cette consultation, le conseil sera appelé à se prononcer par une nouvelle délibération.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

NB Le courrier a été distribué le 7/6/2012. Il portait une date erronée de consultation.

Un rectificatif a été affiché en mairie ce jour, 7 juin 2012

2. *délibération autorisant le maire à signer un prêt pour le financement des travaux de mise aux normes accessibilité*

Le maire rappelle que des travaux sont prévus pour la mise aux normes accessibilité des bâtiments de la commune.

Pour ce faire, un emprunt et un prêt relais TVA sont nécessaires.

3 banques ont été contactées : Le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne et la Banque Populaire.

Le maire distribue un document permettant de comparer les 3 offres ; celle de la Banque Populaire est la plus attractive.

C'est celle-ci qui, après délibération, est retenue à l'unanimité.

Offre retenue :

Prêt : 30000 € sur 15 ans au taux nominal de 4.50 %. Périodicité annuelle.

Prêt relais : 14000 € sur 2 ans - Euribor moyen 3 mois plus marge 2.25 %

Questions diverses

- travaux : accessibilité :
 - Une procédure adaptée a été lancée le 18 mai 2012 sur la plateforme spécialisée <http://www.e-marchespublics.com>. La limite de réception des plis est fixée au 18 juin. L'ouverture des plis se fera le même soir.
 - Les travaux sont prévus pendant les congés scolaires. Pour avoir une solution de repli en cas de retard, j'ai bloqué la salle polyvalente de fin août à fin octobre.
- Problème lié au bornage du terrain chemin de la Rivière
Le bornage fait apparaître une surface supérieure de plus de 50% à l'information donnée par le vendeur. Dans ces conditions, soit nous achetons le terrain pour la valeur globale initiale, soit nous renonçons.
- Logement social : le bail a été résilié à échéance 13 juillet. Il faudra, lorsque le local sera disponible, faire un état des lieux et décider des travaux à effectuer (voir aides ANAH etc)
- Conseil d'école extraordinaire : la prévision d'effectifs est en augmentation. Il y aura probablement 3 niveaux à Vira avec des CP.
- projet "*Terre d'hommes et biodiversité en vallée du Douctouyre*" porté par l'Association des Naturalistes de l'Ariège en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège et la SCOP Douctouyre.
Ce projet porté et financé l'Association des Naturalistes de l'Ariège, s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale du Pays des Pyrénées Cathares afin de rechercher des financements spécifiques (Europe, Etat, Région, Département) pour accompagner la démarche.
Ce projet envisage d'étudier ce territoire spécifique (faunes, flores, habitat, paysages, pratiques...) et d'y encourager une dynamique de développement durable et favorable à la biodiversité.

La présentation complète est accessible sur le site de vira : www.vira.fr : derniers documents mis en ligne => « *Une étude "Terre d'Homme et Biodiversité en vallée du Douctouyre" est téléchargeable sur le site* »

- Voir possibilité de verrouiller le réglage chauffage de la salle polyvalente
- Information sur de nombreux oiseaux morts. Hypothèse tue-limace ?
- Chaussée : le rebouchage des trous rue de l'Ecole devrait se faire prochainement !!!

La séance est levée à 22h05

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération urbanisme	Brigitte	15 j	
Délibération prêt	Brigitte	Dès réception contrat définitif.	
Contact info énergie	JFS	Juin	